



## Droit de ruages multiplié par un notaire

Par **TACHOIRE**, le **13/04/2010** à **21:45**

Un droit de ruages était partagé entre 2 propriétés. L'une d'elle est morcelée en 2 lots. Le notaire a attribué ce droit de ruage aux 2 lots sans en informer l'autre partie.

Sachant que les 2 nouveaux lots ne sont pas enclavés, il semble abusifs de nuire ainsi à l'autre partie.

Comment faire pour faire annuler les actes notariés nouveaux dans lesquels se sont glissés subrepticement ces droits?